

## Arrêté portant nomination des membres du jury de LICENCE 3

**Mention : HISTOIRE**

**Parcours :**

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition de la Directrice de l'UFR d'Histoire, Histoire de l'art et Archéologie

En date du 12/01/2024

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national licence ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accordant à Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des membres du jury de la formation citée en en-tête du document au titre de l'année universitaire 2023-2024 est établie comme suit :

- Est nommée **Présidente du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
ADANE Virginie	Maître de conférences des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :  
(enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, vacataires agréés, personnalité qualifiée)

<u>Nom Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
CATALA Michel	Professeur des universités
GUEDON Stéphanie	Professeur des universités
PETERS-CUSTOT Annick	Professeur des universités

**Article 2** : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

**Article 3** : La directrice générale des services de Nantes Université et la directrice de l'UFR sont chargées, chacune pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le **12 JAN. 2024**

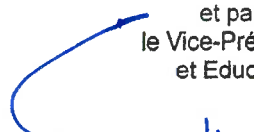
La Directrice de l'UFR,  
Annick PETERS-CUSTOT  
Le 12/01/2024


La Présidente de Nantes Université,

Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université  
et par délégation  
le Vice-Président Formation  
et Education Ouverte

  
Amaud GUEVEL